

Accès aux soins en France : indicateurs et analyses territoriales

Sylvie Marchand, Chef du département de l'action régionale, Insee

L'Insee développe des méthodes pour mesurer l'accès aux différents services en mobilisant une base permanente des équipements (BPE). Les bassins de vie sont ainsi les plus petits territoires dans lesquels les habitants accèdent aux services et aux équipements les plus courants. Ces méthodes donnent lieu à des déclinaisons thématiques, afin d'accompagner et d'évaluer la mise en place des politiques publiques régionales et locales. En 2011, l'Insee et le service statistique du Ministère des affaires sociales et de la santé (Drees) ont décidé de préparer des indicateurs et des grilles d'analyse permettant de caractériser l'accès au système de soins dans les régions et dans les territoires. Ces outils aident les Agences régionales de santé (ARS) à préparer et à suivre les schémas régionaux de santé (SROS) dans le cadre de l'application de la loi Hôpital, santé et territoire (HPST) du 21 juillet 2009. Ce travail a donné lieu à de nombreuses publications au niveau national et régional. Les indicateurs concernent à la fois l'accès aux établissements hospitaliers et à la médecine libérale. Ils mesurent des temps d'accès théoriques mais aussi des distances à partir de la fréquentation réelle des patients. D'autres indicateurs tiennent compte du niveau d'activité des professionnels et des besoins en matière de soins.

Quelques publications :

- Insee, [Une hospitalisation en court séjour sur deux a lieu à moins de 20 minutes du domicile](#)
Insee Première N° 1397, mars 2012
- Drees, [L'accessibilité potentielle localisée \(APL\) : une nouvelle mesure de l'accessibilité aux médecins généralistes libéraux](#) Etudes et résultats n° 795, mars 2012
- Insee-Drees, [Offre de soins de premier recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité](#)
Insee Première N° 1418 et Études et résultats n°817, octobre 2012